

- Délibération : Motion concernant la crise énergétique. La hausse des coûts de l'énergie fragilise l'équilibre des budgets des communes, une importante hausse est prévue pour l'année 2023. Le président de l'AMF appelle les élus à se mobiliser en votant cette motion qui permettrait de créer un bouclier énergétique d'urgence, de permettre aux collectivités de sortir de nouveaux contrats de fourniture d'énergie sans pénalités financières.

VOTE : 14 POUR

- Délibération : Mise en place d'un règlement de l'étude surveillée pour l'école Publique Pierre Savel. L'étude surveillée fait partie du temps périscolaire et elle est donc gérée par le personnel communal. Il faut donc instaurer un règlement intérieur pour une meilleure gestion du personnel en fonction des effectifs et notamment pour la discipline. Les parents seront informés à la rentrée des vacances de la Toussaint des modalités de cette nouvelle organisation par la plateforme ONE et via les cahiers de liaison.

VOTE : 14 POUR

- Délibération : Mise en place d'un règlement pour la cantine. La cantine fait partie du temps périscolaire et elle est donc gérée par le personnel communal. Il faut donc instaurer un règlement intérieur pour un meilleur fonctionnement et pour la discipline. Les parents des 2 écoles seront informés à la rentrée des vacances de la Toussaint des modalités de ce règlement.

VOTE : 14 POUR

Etude sens de circulation dans le bourg : Des plans sont présentés aux élus afin de réfléchir sur la mise en place d'un sens de circulation dans la Rue Joannès Duffieux et la Rue de Giraud.

Présentation projet ancien PROXI : L'acquisition de l'ancien PROXI était prévue initialement pour installer une boulangerie. Un projet de boulangerie indépendant de la Mairie va voir le jour courant 2023. Un projet de cordonnerie a été évoqué.

Point sur les chantiers en cours :

- La Communauté de Communes propose un lieu pour déposer les tailles de haies et de branchages sur une plateforme située à côté de la déchetterie lors de ces horaires d'ouverture. Un professionnel interviendra 2 fois par an pour venir broyer ses déchets verts, et le broyat sera redonné gratuitement aux administrés pour pailler ou composter. La population sera informée prochainement des modalités de la mise en place.
- Concernant les vestiaires du gymnase, de gros vices cachés ont été découverts au fur et à mesure du démontage. Il faut donc tout reprendre à neuf. Les travaux évolueront plus ou moins rapidement en fonction de la météo.
- La piste forestière est terminée mais l'entreprise a conseillé de fermer le chemin sous la déchetterie pour environ 6 mois afin que le terrain se stabilise.
- Les fossés dans le chemin de Combreaux sont en train d'être curés.

Communication au sein du Conseil : Un manque de communication et d'informations a été souligné par les élus.

Commissions : Il est rappelé l'importance des commissions et de l'implication des élus au sein de celles-ci.

Projet écurie BRUNON : L'ancienne écurie BRUNON pourrait être aménagée en local poubelle pour la Maison Médicale.

Bulletin municipal : Le bulletin Municipal est en cours de préparation.